

Municipalité de Leclercville



8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
administration@munleclercville.qc.ca
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

L'AVIS PUBLIC est par la présente donnée, conformément l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, par la soussignée, directrice générale de la susdite Municipalité, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le 6 novembre 2023, à 19 h30, au Centre communautaire (8055, route Marie-Victorin, Leclercville), le Conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure visant le lot 6 082 713 et le lot 6 082 711 visant à :

Permettre l'implantation de deux entrées charretières pour une habitation bifamiliale isolée possédant deux garages intégrés dérogeant ainsi à l'article 13.3 du règlement de zonage 2019-151 autorisant une seule entrée charretière par terrain.

Tout intéressé désirant s'exprimer pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Leclercville, ce 23^e jour d'octobre 2023

Sylvie Lemay

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 17h le 23^e jour d'octobre 2023 sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23 octobre 2023.

SYLVIE LEMAY

Directrice générale et greffière-trésorière